

République FrançaiseDépartement de la CharenteSéance du Jeudi 25 Octobre 2018  
Délibération n°20181025\_02Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 46

Absents : 28

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 8

**Votants : 56**

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**Objet : ASSAINISSEMENT : Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services publics d'assainissement non collectif 2017**

Le jeudi 25 Octobre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 18 Octobre 2018, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de CHARMÉ.

Présents : AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - BASSET Véronique – GIRAUD-BERNARD Éric – ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - VERGEZ Brigitte – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - BEAU Nathalie – RIVOLET Patricia – ROUSSEAU Christian - BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - GIROUX-MALLOT Françoise - COLIN Jean-Pierre BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - SOURY Christine - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - POTELE Maryse - LOTTE Michel - CAILLAUD Nadia - SEVRIT Raymond GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

PRÉVAUTEL Caroline représentée par son suppléant GRUEL Bruno

LHÉRIDEAU Daniel représenté par son suppléant BOUCHET Eric

GUYON Jean-Guy (pouvoir à CAILLAUD Nadia)

BRUN Jackie (pouvoir à VIAUD Annette)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à VIDAUD Pierre)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à CROIZARD Christian)

CHABAUTY James (pouvoir à BERNARDAUD Thierry)

ÉDRICH Patrick (pouvoir à LACOEUILLE Bernard)

DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Gérard)

JABOIN-VIGREUX Véronique (pouvoir à SOURY Christine)

FLAUD Yves - TEXIER Didier - BERTHAULT Patrick - PELLETIER Dominique - BONNET Franck.

Absents non excusés : COMBAUD Alain - CHEMINADE Anne-Marie - BLANCHON Alain - KAUD Pascal - CECCHIN Catherine - CHEMINADE Didier - DURAND Jean-Louis - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques – BOURIN Michel - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - BUTON Sylviane.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

**Objet : ASSAINISSEMENT : Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services publics d'assainissement non collectif 2017**

Monsieur le Vice-Président en charge de l'assainissement rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement non collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport, ci annexé, est public et permet d'informer les usagers du service.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :**

- ***ADOpte le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement non collectif 2017 pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE, rapport ci-annexé.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Le Président  
Jean-Pierre de FALLOIS

